

**QUESTION ECRITE A MONSIEUR LE MINISTRE DE LA SANTE ET
DE LA SOLIDARITE**

Monsieur Jean-Paul Garraud attire l'attention de Monsieur le ministre de la santé et des solidarités sur les craintes d'associations et d'élus locaux sur les dangers pour la santé d'une exposition prolongée aux radiofréquences.

En effet, la téléphonie mobile s'étant considérablement développée ces dernières années, les antennes relais pour téléphones portables se sont multipliées sur l'ensemble du territoire.

Il souhaiterait connaître l'état précis des études réalisées dans ce domaine et si compte tenu des risques envisagés, le gouvernement compte prendre des mesures afin de protéger la santé de nos concitoyens.

Paris, le 28 août 2006

Jean-Paul GARRAUD
Député de la Gironde